Image not found or type unknown

Avis à tier detenteur

Par **Rousou**, le **10/04/2024** à **10:18**

BONJOUR

Mon avis a tier détenteur peut s' effectué tout les mois ? Comment le stopper en sachant que je ne peux pas payer la totalité. Et aussi pour éviter les frais bancaires qui son énorme

Cordialement

Par **youris**, le **10/04/2024** à **11:03**

bonjour,

malheureusement vous n'avez pas beaucoup de solutions, essayer d'obtenir un prêt d'argent par un
proche ou une banque.

si vous en êtes à la procédure de SATD, c'est que la procédure amiable est terminée.

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés